

Bilan de l'activité des délégué-e-s PSPS

Rapport 2015-2016

Préambule

Le présent rapport est destiné aux directions des établissements scolaires, aux membres des équipes PSPS (délégué-e-s PSPS, médiatrices-teurs scolaires, médecins scolaires, infirmier-e-s scolaires) et à toute personne intéressée par les activités de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Il s'inscrit dans une série de rapports d'activités issus des « bilans annuels d'activité » des membres des équipes PSPS. Les données restituées dans ce rapport ont pour objectifs de rendre visible l'activité des fonctions exercées au sein des établissements scolaires, d'ajuster les ressources nécessaires aux besoins de terrain et de rendre compte aux autorités cantonales.

1. Relevé de l'activité

Les écoles du canton de Vaud (secteurs de l'obligatoire, du post-obligatoire et de l'enseignement spécialisé) bénéficient de 136 délégué-e-s PSPS (117 en 2014-2015) pour élaborer et conduire des projets de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. 84 bilans (67 en 2014-2015) ont été adressés à l'Unité PSPS, représentant 109 délégué-e-s PSPS (certaines écoles ont la chance d'avoir deux délégué-e-s).

Ce nombre croissant de bilans reçus, est réjouissant et accroît la représentativité de la réalité vécue (satisfactions, préoccupations, suggestions, attentes) par les délégué-e-s PSPS sur le terrain. Il est toutefois important de relever qu'en termes de pourcentage, seuls 66 à 70% des bilans attendus sont retournés à l'Unité PSPS, et qu'il en manque donc encore approximativement 30%. Malgré ce déficit qui reste à combler, c'est à partir des documents qui nous ont été transmis et de la richesse de leur contenu, que la synthèse qui suit a été rédigée. Les tableaux ci-dessous démontrent cette répartition par secteur d'enseignement.

Tableau 1 - Bilans attendus/reçus

	DGEO	DGEP	OES	TOT
Bilans attendus	90	33	-	123
Bilans reçus	59	23	2	84
Taux de réponse (%)	66	70	-	-

Tableau 2 - Nombre de délégué-e-s PSPS

	DGEO	DGEP	OES	TOT
Nb de délégué-e-s	101	31	4	136
Nb de délégué-e-s ayant rempli le bilan	80	27	2	109
Proportion délégué-e-s ayant rempli le bilan (%)	79	87	50	80

Le tableau 2 montre qu'un peu plus des trois quarts des délégué-e-s PSPS (79%) de la DGEO ont rempli leur bilan. Ce chiffre traduit une augmentation des délégué-e-s ayant répondu par rapport à l'année 2014-2015 (71%). Cette augmentation est peut-être due au fait que ce bilan est peu à peu intégré à part entière dans cette fonction et n'est plus perçu comme redondant par rapport au bilan de l'activité de l'équipe PSPS.

Du côté de la DGEP, on constate une forte augmentation des délégué-e-s PSPS qui ont retourné leur bilan (87% en 2015-2016 contre 57% en 2014-2015). Cet accroissement est réjouissant et permet peut-être de postuler que cette fonction, récente dans ce secteur de l'enseignement (depuis 2011), trouve sa place et toute sa valeur dans les établissements du post-obligatoire.

Tableau 3 – Périodes de décharges et temps octroyé/consacré pour l'ensemble des délégué-e-s PSPS par année scolaire

	DGEO	DGEP
	80 délégué-e-s PSPS	27 délégué-e-s PSPS
Nombre total de périodes de décharges octroyées pour l'activité durant l'année scolaire	4'826	1'710
Nombre total d'heures octroyées pour l'activité durant l'année scolaire	8'446 (4826 x 105) : 60	3'420 (1710 x 120) : 60
Nombre total d'heures consacrées à l'activité durant l'année scolaire	7'766	2'789

Tableau 4 – Moyennes des périodes de décharges octroyées/consacrées par délégué-e-s PSPS et par semaine

	DGEO	DGEP
	1 POE = 105 minutes	1 POE = 120 minutes
Moyenne d'heures / POC octroyées pour l'activité par délégué-e et par semaine	2.78 / 1.58	3.32 / 1.66
Moyenne d'heures / POC consacrées pour l'activité par délégué-e et par semaine	2.55 / 1.46	2.72 / 1.36

Un regard rétrospectif sur les années scolaires précédentes permet de constater des variations, tant à la hausse qu'à la baisse, des périodes de décharge par délégué-e PSPS (tableau 5).

Tableau 5 – Variations des périodes de décharge par délégué-e-s PSPS

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
DGEO	1.57	1.79	1.58
DGEP	1.77	1.58	1.66

L'absence de données concernant l'OES, dans les deux tableaux ci-dessus, se justifie par le fait que seul-e-s quatre délégué-e-s PSPS exercent ce mandat dans ce secteur de l'enseignement, pour lequel-elle-s aucune période de décharge n'est octroyée, ces personnes exerçant cette fonction sur leur temps d'enseignement ou d'activité.

Le constat d'un temps octroyé pour l'activité pas totalement rempli, tant à la DGEO qu'à la DGEP, s'explique peut-être par l'imprécision de certaines données reçues ou le fait que le temps n'est jamais complètement décompté lors d'une activité et donc ne représente pas la juste réalité du travail accompli. Il milite en tout cas pour la tenue d'un décompte précis du temps consacré à l'activité.

2. Commentaires et suggestions concernant le fonctionnement du réseau cantonal ou régional :

57 questionnaires ont relayé un ou plusieurs commentaires à ce sujet. La majorité des commentaires sont positifs quant au fonctionnement et à l'organisation du réseau : « *le réseau est important car il donne une vision cantonale des différentes manières de fonctionner et offre des partages qui sont intéressants* ». Plusieurs facteurs de satisfaction sont également mentionnés, tels que « *les réponses aux questions posées* », « *les rencontres organisées* », « *les thématiques abordées* », « *le fait que l'Unité PSPS soit à l'écoute des besoins, accessible et à disposition* », « *la qualité des relations et de la communication* ». Plusieurs commentaires positifs relèvent la qualité des collaborations avec le responsable cantonal, et le fait que « *les réponses à nos éventuelles questions sont données très vite* ».

Sur le plan régional, les rencontres sont qualifiées d'enrichissantes, nécessaires, bien préparées et bien dirigées : « *les rencontres régionales sont très enrichissantes : elles nous permettent d'échanger des idées mais aussi des difficultés qu'on peut rencontrer dans notre activité* ». Dans ce sens, des remerciements pour leur investissement sont adressés aux répondantes régionales. Deux commentaires émettent toutefois quelques réserves : « *il est important d'avoir ces moments d'échanges, mais trop souvent certains se décommandent à la dernière minute et l'échange est moins riche* », « *on se voit trois fois par année mais on ne collabore pas beaucoup* ».

L'apport d'intervenants externes est relevé positivement par plusieurs commentaires, tels que : « *nous apprécions beaucoup les séances régionales lorsque nous pouvons bénéficier de la présentation d'un partenaire externe* ».

La fréquence de ces rencontres régionales (2 à 3 par année scolaire), semble convenir au plus grand nombre. Deux délégué-e PSPS relèvent l'importance que les dates de celles-ci soient fixées en début d'année scolaire afin de faire face à un agenda « *très vite rempli* », parfois par d'autres fonctions dans son établissement ou parce qu'en formation. Un commentaire relève également l'importance de trouver un lieu centré pour se réunir, afin de limiter au maximum le temps de déplacement.

Concernant la journée cantonale des délégué-e-s PSPS, 10 bilans comportent des commentaires, tous positifs. Sont relevés particulièrement : la bonne organisation, l'intérêt de ces journées et les thèmes bien choisis et correspondant à la réalité de la vie scolaire. Ces commentaires mettent également en exergue la qualité des conférences et des intervenants. Sont également appréciés les ateliers décrits comme « *souvent utiles et pertinents* », ainsi que les moments mis en place pour échanger et connaître ce qui se fait

dans les autres établissements, tel que le « *Marché aux projets* » lors de la journée du 20 avril 2016. Les délégué-e-s précisent que « *les rencontres organisées qui laissent du temps aux échanges informels de pratiques ou les échanges via les stands/présentations sont très appréciées et utiles* », et « *les conférenciers qui font le lien entre théorie et terrain, sans jargon, sont toujours intéressants* ».

Un-e délégué-e PPS exprime le souhait de rencontres cantonales sur des demi-journées, afin de pouvoir plus facilement conjuguer formations continues PPS et personnelles.

3. De quelles ressources de l'Unité PPS avez-vous besoin ?

Trois types de ressources sont exprimés au travers des 58 questionnaires (avec 1 ou 2 commentaires) émis par les délégué-e-s PPS :

1. Un soutien financier pour les projets PPS
2. Un soutien en termes de visibilité des ressources existantes : projets déjà réalisés particulièrement pertinents (Marché aux projets PPS, projets en ligne sur le site de l'Unité PPS), liste des prestations et partenaires externes validés, liste d'idées. Un-e délégué-e PPS remercie l'Unité PPS pour son site, qui est « chaque année plus efficace ».
3. Un soutien en termes d'accompagnement et d'expertise au niveau des projets PPS : identification des besoins des élèves (appui méthodologique, création de questionnaires), élaboration et suivi de démarches, développement et évaluation, recherche de références et littératures scientifiques, démarches administratives (présentation de projet et demande de subside). Ce soutien est également apprécié au niveau des ressources humaines que l'Unité PPS peut apporter : chef-fe-s de projet, personnes de référence du Service santé et prévention de Lausanne, etc.

Sur un plan plus général, l'Unité PPS est également attendue dans le cadre de l'aide à la construction d'équipes PPS, dans la mise en œuvre de démarches administratives simples et efficaces, ainsi que sa réactivité à répondre aux questions qui lui sont formulées.

4. Demande de thèmes de formation continue sur le plan régional ou cantonal

60 bilans comportent des commentaires au sujet de ces thèmes de formations continues.

Tableau 6 – Thématiques de formation continue issues des mots-clés reçus

Thématiques	Fréquence	Mots-clés
Violence et harcèlement (y compris cyber-harcèlement)	13x	Harcèlement, cyber-harcèlement, cyber-violence, violence, xénophobie, incivilité.
Climat scolaire	12x	Sentiment d'appartenance, vivre ensemble, tolérance et ouverture à la différence, gestion des conflits, participation des élèves à la vie de l'école, relations garçons-filles, absentéisme.
Compétences psychosociales et émotions	10x	Gestion des émotions, outils pour développer des capacités émotionnelles et relationnelles, confiance en soi et image de soi

Méthodologie, outils pour construire des projets PSPS	7x	Création de questionnaires pour analyser les besoins des élèves, analyse de données, évaluation d'impact des projets, mobilisation des enseignant-e-s, implication des parents, canaux de communication, coordination.
Dépendances	7x	Addictions, drogues, tabagisme, cannabis, écrans.
Alimentation	4x	Programme PAPAE, éducation nutritionnelle tenant compte des différentes cultures dans les classes, importance du petit déjeuner.
Inter-culturalité et migration	4x	Différences au niveau culturel, projets PSPS avec la nouvelle population d'élèves migrants, intégration globale, migration et santé, santé physique et psychique des mineur-e-s non accompagné-e-s.
Santé sexuelle	3x	Education sexuelle (prévention aux risques de problèmes dans les vestiaires ou à la piscine), LGBT, homosexualité.
Adolescence	3x	Comportements et changements physiologiques, prévention des comportements à risque, suicide.
Communication	2x	Communication en fonction des différents niveaux de l'enseignement.
Autres	9x	Formations adaptées aux apprenti-e-s en formation duale, enfant-roi / enfant-gâté, accompagnement d'élèves en difficulté d'apprentissage, intégration des élèves HPI, limites d'une équipe PSPS, intégration des familles, explicitation des rouages administratifs, soutien aux enseignant-e-s (« si les enseignant-e-s se sentent bien, les élèves se sentent mieux »).

5. Formation et qualité des projets PSPS

Tableau 7 – Nombre de délégué-e-s PSPS formé-e-s/non formé-e-s ayant répondu au bilan

	2015-2016				2014-2015				2013-2014			
	DGEO	DGEP	OES	Total	DGEO	DGEP	OES	Total	DGEO	DGEP	OES	Total
Nb de délégué-e-s PSPS formé-e-s	54	15	0	69	47	7	0	54	24	6	0	30
Nb de délégué-e-s PSPS non formé-e-s	26	12	2	38	20	5	2	27	15	3	1	19
Proportion de délégué-e-s PSPS formé-e-s	68	56	0	65	70	58	0	67	62	67	0	61

La question de la formation des délégué-e-s PSPS continue d'inquiéter passablement, d'autant plus que le nombre de personnes non formées est en augmentation par rapport à l'ensemble des délégué-e-s et par rapport à l'année scolaire précédente. Ce constat apparaît tant au niveau de la DGEO (32%) que de la DGEP (44%).

6. Discussion et conclusion

L'augmentation du nombre de bilans reçus pour cette année scolaire 2015-2016 est réjouissante mais ne traduit que partiellement l'activité des délégué-e-s PSPS, puisque 27 d'entre eux-elles n'ont pas retourné leur bilan. Ce nombre de bilans retournés encore trop faible limite notre vision de la réalité des personnes qui exercent cette fonction et ne permet pas de rendre visible la totalité de cette activité.

Pour rappel, les objectifs de ce bilan sont :

1. Entendre les besoins des délégué-e-s PSPS et dans la mesure du possible répondre à leurs attentes.
2. Connaître les conditions dans lesquelles le-la délégué-e PSPS exerce son mandat (périodes de décharge et temps consacré à l'activité).
3. Faire évoluer le réseau et son fonctionnement.

7. Rendre visible cette fonction.

Comme l'année précédente, les délégué-e-s PSPS qui nous ont transmis leur bilan, manifestent de nombreuses satisfactions quant au fonctionnement de ce réseau et expriment leur plaisir à exercer cette fonction. Ils ont une bonne perception de l'Unité PSPS et de ses membres, comme des ressources et des soutiens potentiels. Par rapport à l'année scolaire précédente, l'évolution du contenu des rencontres régionales semble rencontrer un écho favorable auprès des délégué-e-s PSPS qui sont de plus en plus nombreux-ses à les apprécier et à y être présent-e-s, selon les informations transmises par les répondantes régionales.

Un effort pour motiver les délégué-e-s PSPS à retourner leur bilan devrait encore être fait par le responsable cantonal, afin d'obtenir une cartographie la plus complète possible de ce réseau.

La question de la formation des délégué-e-s PSPS est toujours un point très problématique et aucune évolution positive véritable, depuis plusieurs années, n'est constatée. Ceci est d'autant plus dommageable, qu'il est indéniable que la qualité des projets PSPS mis en place dans les établissements est en étroite relation avec la formation. Un engagement fort des Directions générales de l'enseignement en faveur du « CAS – délégué-e-s PSPS » permettrait de remédier à ce constat.

Pour conclure, et indépendamment de la question de la formation, cette synthèse démontre que le réseau des délégué-e-s PSPS fonctionne bien, qu'une activité importante et de qualité est déployée sur le terrain, et que les collaborations diverses et variées entre l'Unité PSPS et les délégué-e-s sont efficaces et conviviales.